

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GALAN
Séance du 08 octobre 2026

N°65/2026

Objet : Approbation du Procès-Verbal du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le huit octobre à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Bernadette SABATHIER (Maire).

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 ; en exercice : 15; qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 01 octobre 2026

Présents : SABATHIER Bernadette, BLUTHE-RAMONE Benjamin, PASKA Lydie, BEFFEYTE Jean-François, SOMA Marie-Anne, CAILLET Sylvain, BRUNET Elodie, RODRIGUEZ Audrey, DUPLAN Adrien, CAZABAT Jérôme, BENANIBA Sonia, CORRIERI-SAMBLAS Ghislaine, LACROZE Stéphane, ENFEDAQUE Christine.

Absent excusé : PAVEL Vlad

Procuration de vote : PAVEL Vlad à SABATHIER Bernadette

A été nommé secrétaire : Monsieur Jean-François BEFFEYTE

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal rédigé à la suite de la séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2026.

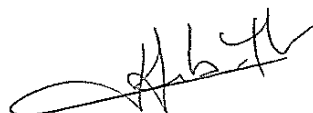
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité,

- Décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2026

Ainsi fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Bernadette SABATHIER, Maire

Jean-François BEFFEYTE, Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 12/10/2026
et publication le 12/10/2026

